

recrute

Un Chargé d'animation du PETR et du CDL - h/f en CDD

Secteur d'activité : Urbanisme - Planification – Aménagement du territoire
Poste : Châlons-en-Champagne (51000)
Durée : Contrat à Durée Déterminée de 12 mois éventuellement renouvelable
Début souhaité : A pourvoir le plus rapidement possible

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUGC), qui emploie près d'une quinzaine de personnes, est une association "loi 1901" qui exerce ses missions d'observation, d'aménagement du territoire, de planification, de projets urbains, de conseil et d'assistance aux élus à différentes échelles territoriales et notamment celle du Pays de Châlons-en-Champagne (90 communes, 97 000 habitants).

Dans le cadre de ses missions d'assistance auprès de la Communauté d'agglomération et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Châlons-en-Champagne, l'AUGC est en charge d'accompagner les travaux du Conseil de développement et du Syndicat Mixte du PETR.

Encadré par le directeur des études, le chargé d'animation contribuera à l'animation et à la mise en œuvre du PETR ainsi qu'à l'animation du Conseil de développement.

Missions

1- Contribuer à l'animation et au fonctionnement du PETR

- Participer au suivi du Contrat de Ruralité (réunions des comités technique et de pilotage – suivi et évaluation des actions – information des porteurs de projets)
- Réaliser des supports de concertation
- Contribuer à la préparation des instances syndicales (bureaux et comités syndicaux)
- Alimenter les outils de communication : journal, site Internet
- Assurer une veille concernant les opportunités de développement du territoire (appels à projet)

2- Contribuer à l'animation du Conseil de développement

- Préparer les réunions des instances du conseil (assemblée, bureau et commissions de travail)
- Aider à la formalisation des travaux (recherches documentaires, entretiens ou enquêtes)
- Contribuer à la valorisation des actions du conseil
- Assurer une veille technique sur les thèmes abordés par le Conseil de développement

Profil

- Bac + 5 en aménagement du territoire et/ou développement du territoire
- Maîtrise des méthodes d'animation participative et d'accompagnement de projets collectifs
- Connaissance des instances, processus et circuits de décision des collectivités locales
- Connaissance du rôle des acteurs et partenaires du développement territorial
- Connaissance des documents et procédures d'urbanisme
- Une expérience professionnelle dans le domaine de la planification et du développement local serait un plus
- Titulaire du permis B

Qualités

- Capacité d'analyse, d'écoute, esprit de synthèse
- Bonne expression orale et réelle capacité d'animation de travaux collectifs et de conduite de réunions
- Qualités rédactionnelles
- Sens de l'organisation, de l'autonomie et rigueur dans le suivi des procédures, la gestion des priorités et des délais
- Disponibilité, écoute et capacité de travail en équipe
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint)



Conditions de travail

- Rémunération en fonction de l'expérience et des qualifications

Dans le cadre d'une recherche de location à Châlons-en-Champagne, l'Agence pourra mettre en relation le ou la futur(e) postulant(e) avec les organismes logeurs publics.

Envoyer lettre de motivation et CV par mail
au plus tard le **lundi 17 juillet à 11h** à :

**Madame la Directrice de l'Agence d'Urbanisme et de Développement
de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne**

 planification@audc51.org  03 26 64 60 98

ATTENTION ! : Le jury de recrutement est fixé impérativement au mardi 18 juillet 2017

Dans ce cadre, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer votre adresse électronique
ainsi que votre numéro de portable afin que nous puissions vous contacter rapidement

Par ailleurs, nous attirons l'attention du (de la) candidat(e), sur le fait, que nous lui demanderons de
présenter ses derniers travaux lors de l'entretien.